



Communiqué de presse

Jeudi 1^{er} juillet 2021

Valorisation du siège de l'AP-HP : lancement de la consultation publique dans le cadre de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris »

L'AP-HP a publié vendredi 18 juin 2021 la consultation publique pour la valorisation des bâtiments de son siège situés 3 avenue Victoria et 4 rue Saint-Martin à Paris Centre (4^{ème}), dans le cadre de la 3^{ème} édition de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » annoncée en février dernier par Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris.

L'AP-HP est actuellement propriétaire de deux parcelles bâties d'une superficie totale de 5 427 m², situées 3 avenue Victoria et 4 rue Saint-Martin, à Paris Centre (4^{ème}). Les bâtiments actuels présentent une surface de plancher d'environ 30 000 m² - dont environ 6 000 m² situés en sous-sol et 4 000 m² en rez-de-chaussée - et accueillent actuellement le siège de l'AP-HP. Son déménagement est prévu, selon le calendrier prévisionnel, à horizon mi-2022.

Au regard des objectifs de « Réinventer Paris », un cadre programmatique a été défini en concertation entre l'AP-HP et la Ville de Paris, pour la transformation de cet ensemble immobilier de bureaux actuellement fermé au public. Les projets des candidats devront intégrer une mixité d'usage. Le programme comprendra obligatoirement une part de logement social, avec une diversité de typologies (logement familial et résidence thématique). La surface de bureaux sera limitée à 50% du projet et devra réinterroger les modes de travail dans le prolongement de la crise sanitaire (nouveaux usages, télétravail, ergonomie, etc.) ainsi que s'inscrire dans une ambition de réversibilité bureau/logement. En complément, le projet proposera des surfaces animées et ouvertes aux Parisiens.

Une attention particulière sera portée à la qualité architecturale, patrimoniale, urbaine et paysagère des projets, ainsi qu'aux ambitions environnementales. Les projets pourront s'appuyer sur le thème de la santé : développement d'hébergements au profit des soignants, santé dans le bâtiment (qualité de l'air, matériaux sains, ergonomie des espaces...), etc.

L'opération prend la forme d'un bail de longue durée, permettant à l'AP-HP de récupérer à terme la pleine propriété du site. Le loyer versé par le preneur permettra de financer l'intégralité de la construction du « Nouveau Siège », et au-delà, de générer d'importantes ressources additionnelles qui seront affectées aux investissements hospitaliers de l'AP-HP.

Cette opération constitue, avec [la construction d'un nouveau bâtiment qui accueillera les équipes du siège à Saint-Antoine](#) courant 2022, la traduction immobilière du projet de « Nouveau Siège ». Il doit permettre de recentrer le siège de l'AP-HP sur ses missions stratégiques, dans le cadre de la « Nouvelle AP-HP », une organisation fédérative visant une prise de décision plus proche des équipes et des services et un renforcement des liens entre les groupes hospitalo-universitaires et les Universités.

La date limite de dépôt des dossiers des candidatures est fixée au 30 juillet 2021 à 16h. Le règlement de la consultation est téléchargeable sur le site internet de l'AP-HP [ici](#).

À propos de l'AP-HP : *L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Elle s'organise en six groupements hospitalo-universitaires (AP-HP. Centre - Université de Paris ; AP-HP. Sorbonne Université ; AP-HP. Nord - Université de Paris ; AP-HP. Université Paris Saclay ; AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor et AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis) et s'articule autour de cinq universités franciliennes. Ses 39 hôpitaux accueillent chaque année 8,3 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Ile de-France: 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent.*

Contacts presse

Service de presse de l'AP-HP : 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr

Ville de Paris: Service presse : 07 42 76 49 67 - presse@paris.fr